



Appartements supervisés  
de transition  
Blonay - St-Légier

**S**tructure intermédiaire à mission de transition en hébergement privatif pour des personnes adultes entre 18 et 65 ans souffrant de fragilité psychique, les appartements supervisés de transition offrent un accompagnement bio-psycho-social-**spirituel s'appuyant** sur le concept du rétablissement, permettant une réhabilitation à domicile, dans le respect des liens socio-**familiaux et permettant l'élaboration et la mise en place d'un projet socio-professionnel.**

## « La Ferme » à St-Légier

Le bâtiment de « La Ferme » intégrant les appartements supervisés est situé sur les hauts de Vevey, sur le site exceptionnel du Forum Emmaüs au Lieu-dit « La Ferme », Route du Fenil 44, 1806 Saint-Légier-La Chiesaz **qui s'étend sur un terrain de 9 hectares, produisant une diversité d'arbres référencés et offrant une vue imprenable sur le lac Léman et les Alpes.**

## Appartements à Blonay et St-Légier

Des appartements à Blonay et St-Légier sont loués pour la Maison Béthel afin de les mettre à disposition de façon supervisée dans un objectif de transition vers une autonomie complète.

La vie en appartement privé est une transition vers un appartement autonome :

- ◆ **dans l'objectif de la construction de son autonomie tant dans ses actes de la vie quotidienne** que dans ses relations et activités extérieures, tout en maintenant sa stabilité psychique en apprenant à mobiliser ses ressources.
- ◆ avec une motivation à la construction de projet socio-professionnel (réinsertion et/ou occupationnel) **en vue d'une ouverture/mobilisation progressive sur l'extérieur.**
- ◆ En vue de la reprise en nom propre **d'un bail à loyer.**

## Indications

Personnes adultes entre 18 et 65 ans souffrant de fragilité psychique pour qui :

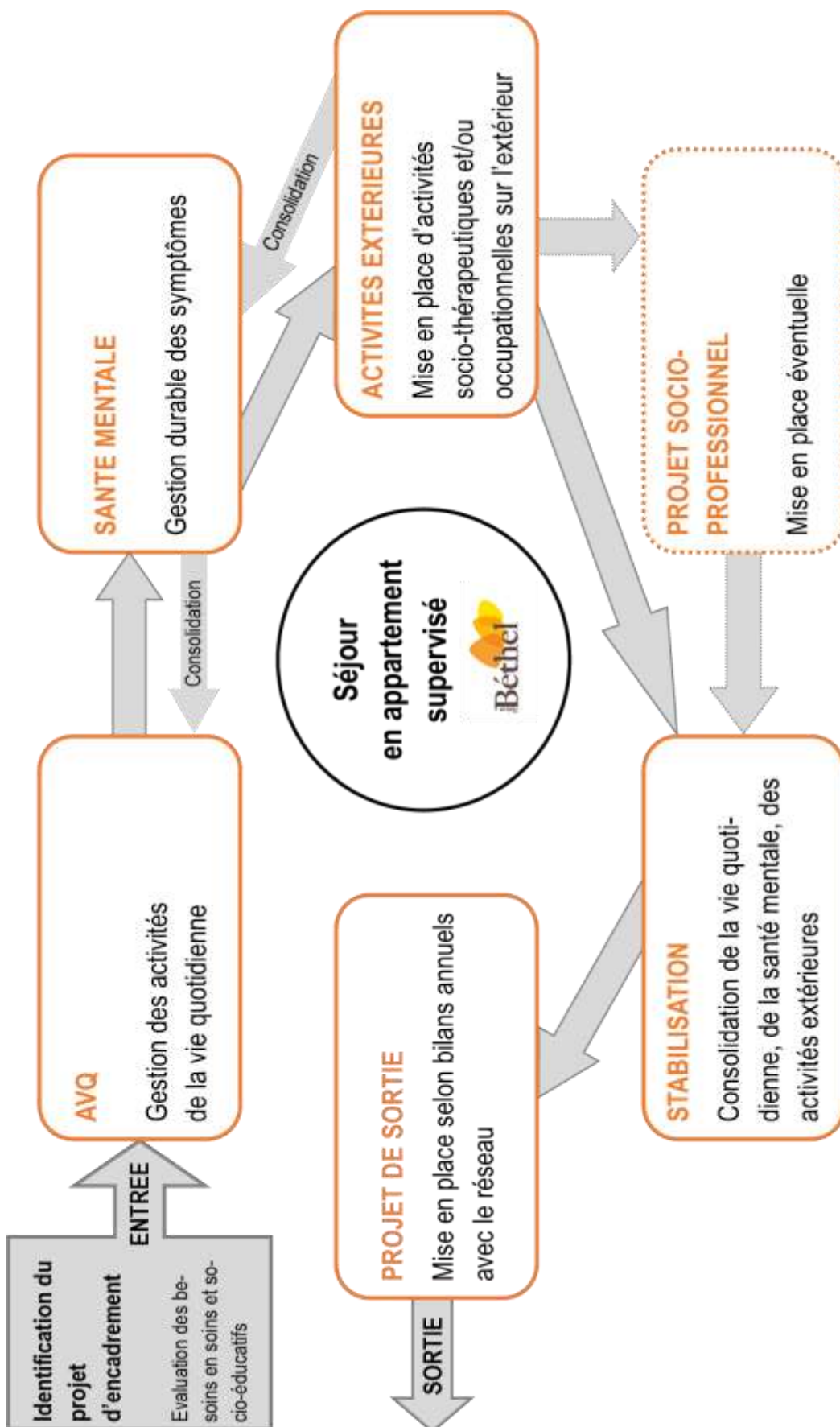
- ◆ Le lieu de vie actuel (sans abri, logement précaire, séparation, violence à domicile, environnement inadapté) ne permet plus une vie stable tant psychologiquement que socialement parlant
- ◆ Une suite de vie autonome en appartement serait possible

# Besoins et projet

Les besoins sont identifiés au départ en fonction de la durée envisagée.

Le projet global est revu et actualisé selon les étapes du projet d'encadrement.

Le projet d'encadrement est conçu pour une durée de 3 ans à 10 ans visant un projet de vie en appartement en autonomie complète.



# Critères d'admission

- ◆ Mobilité adaptée aux barrières architecturales.
- ◆ Population adulte comprise entre 18 et 65 ans.
- ◆ Indication psychiatrique.
- ◆ **Bénéficiaire d'une rente AI<sup>1</sup> avec PC<sup>2</sup> ou RFM<sup>3</sup>, ou ayant droit à la gratuité des primes d'assurance-maladie, du soutien au titre de la LAPRAMS<sup>4</sup> ou du RI<sup>5</sup>; ou conditions financières garanties selon situation sociale.**
- ◆ Suivi médical régulier avec médecin traitant et médecin psychiatre externe.
- ◆ Stabilité psychique autorisant une autonomie (sans le recours à une personne extérieure) **d'au moins 48 heures** .
- ◆ Autonomie minimale dans les transports publics.
- ◆ Les courses et la confection de repas ainsi que le nettoyage de son environnement.
- ◆ Motivation exprimée par le/la futur/e résident/e pour une vie à domicile dans un environnement « supervisé ».
- ◆ Engagement dans un projet socio-thérapeutique-professionnel avec des objectifs définis sur le moyen terme.
- ◆ Stabilité de la gestion administrative et des moyens à disposition (curatelle, assistant social).

<sup>1</sup> AI : Assurance invalidité

<sup>2</sup> PC : Prestations complémentaires

<sup>3</sup> RFM : Remboursement des frais de maladie (Anciennement PCG (Prestations complémentaires de guérison))

<sup>4</sup> LAPRAMS : Loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale

<sup>5</sup> RI : Revenu d'insertion

# Prestations

Les équipes socio-éducatives et soignantes (OSAD Béthel) se coordonnent **autour des axes d'accompagnement.**

---

## Accompagnement socio-éducatif

- ◆ Maintien et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
  - hygiène corporelle, hygiène environnement et lessive
  - **Etablissement du planning hebdomadaire et d'un planning des repas**
  - Accompagnement à la gestion des repas et des courses
  - Utilisation des transports publics
  - Gestion des déchets
  - Soutien aux soins des animaux domestiques
- ◆ Accompagnement socio-administratif
  - Gestion du budget et du courrier
  - Contact avec le curateur
  - Paiements, demandes administratives
- ◆ **Elaboration des projets d'accompagnement, des bilans et des objectifs d'accompagnement**
  - Coordination avec le réseau
  - **Fixation et évaluation d'objectifs trimestriels**
  - Soutien à la DGEJ
- ◆ Soutien informatique
  - **Gestion d'e-mail**
  - Recherche internet
  - Base Word
  - Réseaux sociaux
- ◆ Intégration sociale
  - **Aide et soutien à la recherche d'activité socio-professionnelle et occupationnelles**
  - Gestion de la vie en communauté
- ◆ **Recherches d'emploi**
  - **Emploi dans l'économie ou emploi protégé**
  - Lire une annonce
  - Faire un dossier de candidature
- ◆ Soutien à la mobilité et au soin de soi
  - Utilisation des transports publics
  - Piscine, escalade, course à pied, marche, nordik walking, foot, pétanque, échecs, boxe, raquette, tennis, basket, pingpong

# Prestations

Groupes de soutien au rétablissement

---

Motivation au changement, gestion du rétablissement, PCC, prévention de la rechute, émotions, deuils

Accompagnement spirituel et aumônerie

---

Soutien individuel sur demande à la « Ferme » ou à Béthel

Les prestations de soins fournies par l'**OSAD Béthel**

Voir flyer séparé



# Procédure d'admission

## S'adresser aux admissions de la Maison Béthel

021 925 50 48 / lu-ve de 8h30 à 16h30 / [admission@maison-bethel.ch](mailto:admission@maison-bethel.ch)

- a. Rendez-vous de préadmission **permettant d'évaluer le projet envisagé, de discuter de la demande et des besoins du futur résident, la présentation des prestations, et l'éventualité d'un séjour préliminaire à la Maison Béthel**
  
- b. Si séjour à la Maison Béthel, **fixation d'objectifs thérapeutiques avec contrat de séjour** (voir brochure de la Maison Béthel et site internet [www.maison-bethel.ch](http://www.maison-bethel.ch))  
  
Un séjour préalable à la Maison Béthel est vivement conseillé pour la mise en place du projet.
  
- c. Pour la mise en place du projet en appartement supervisé :
  - 1) Rencontre avec le réseau professionnel
  - 2) Fixation des objectifs
  - 3) Clarification des aspects administratifs et financiers avec ou sans curatelle
  - 4) **Signature d'un projet d'encadrement socio-éducatif**
  - 5) **Signature d'une convention de mise à disposition d'une structure supervisée**

Adresse du site de la « Ferme » :

Forum Emmaüs, route de Fenil 44

1806 Saint-Légier

Autres appartements « en ville » :

### S'adresser aux admissions

Admissions :

021 925 50 48

admission@maison-bethel.ch

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Accès

Transports publics :

Train depuis Vevey,

Arrêt St-Légier Gare

Adresse postale :

Maison Béthel

Fondation Praz-Soleil

Chemin du Lacuez 4—1807 Blonay

T : 021 925 50 40 (secrétariat)

F : 021 925 50 41

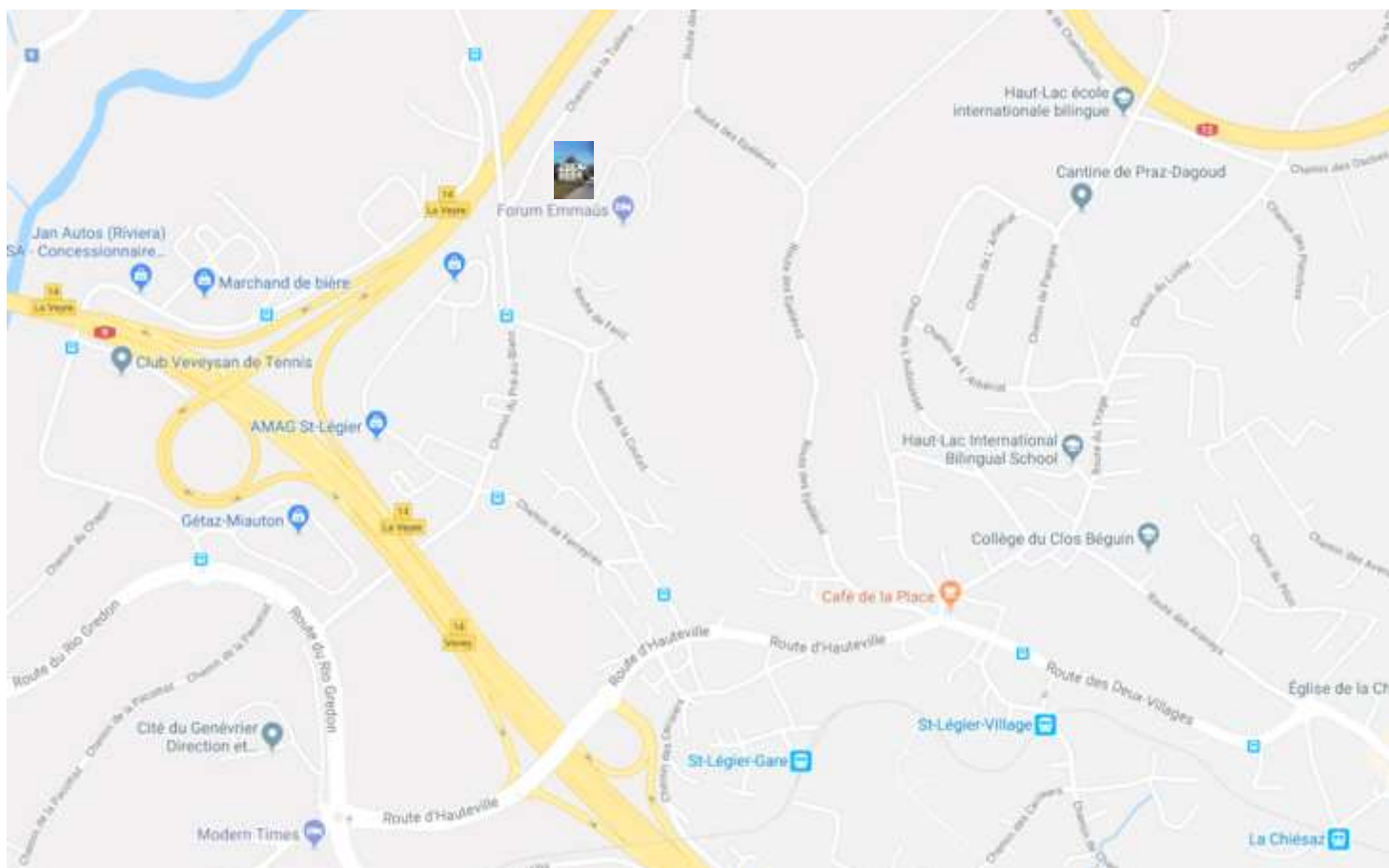
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

info@maison-bethel.ch

Voiture :

**Sortie d'autoroute « Vevey »**

Direction St-Légier



[www.maison-bethel.ch](http://www.maison-bethel.ch)

Un projet financé par  
la Loterie Romande



L'institution est certifiée  
ISO 9001:2015

